

Р. И. Бр. 12879

## SYLVAIN MARÉCHAL

## ET LE MANIFESTE DES ÉGAUX

Une source unique — nous le croyons du moins — nous renseigne sur l'auteur du Manifeste des Égaux. C'est Buonarroti qui, dans une note de sa Conspiration pour l'Égalité nous le fait connaître (1):

« Silvain (sic) Maréchal rédigea le fameux manifeste « des égaux, auquel le directoire secret [babouviste] ne « voulut pas qu'on donnât aucune publicité, parce qu'il « n'approuvait ni l'expression : Périssent, s'il le faut, tous « les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle! ni cette « autre : Disparaissez enfin, révoltante distinction de gouver- « nans et de gouvernés. »

Edouard Fleury, il est vrai, désigne Babœuf (sic) comme le véritable auteur du Manifeste des Egaux que le « grand prêtre de la doctrine se hâte de dicter à Sylvain-Maréchal (resic), celui qui écrivait sous son inspiration » (2). — Victor Advielle l'attribue « incontestablement » à Sylvain Maréchal, sans cependant appuyer son affirmation sur une autre autorité que celle de Buonarroti (3). D'autres historiens du socialisme, tels J.-J. Thonissen (4), Wool-

<sup>(1)</sup> Ph. Buonarrott, Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf, t. I, p. 415. Bruxelles, 1828.

<sup>(2)</sup> Edouard Fleury, Babœuf et le socialisme en 1796. 2° éd., Paris, 1852, p. 110.

<sup>(3)</sup> Victor Advielle, Histoire de Gracchus Babeuf et du babouvisme. Paris, 1884, t. I, p. 196.

<sup>(4)</sup> J.-J. Thonissen, Le socialisme dans le passé. Bruxelles, 1850, p. 188.

sey (1), Benoît Malon (2), Anton Menger (3), adoptent, sans discussion, le renseignement de Buonarroti. — Seul M. André Lichtenberger base cette même manière de voir sur des raisons d'ordre intérieur, en citant quelques passages assez nettement communistes tirés d'une œuvre de Sylvain Maréchal publiée peu avant la Révolution, ses Apologues modernes à l'usage d'un dauphin (4).

Mais quelque vraisemblable qu'il soit *a priori*, que Buonarroti a dit la vérité, et si caractéristiques que soient les citations de M. Lichtenberger, celles-ci ne dépassent guère en sentiments « égalitaires » les écrits avancés de leur époque; quant à Buonarroti, écrivant trente ans après les

événements, il aurait pu se tromper.

Ce qui pourrait rendre suspect le témoignage de Buonarroti, c'est avant tout qu'aucun auteur contemporain ne cite Sylvain Maréchal parmi les bavouvistes et surtout comme membre du directoire secret du salut public (5). Une seule fois son nom figure parmi les pièces du procès, mais c'est son nom seul, encore accompagné d'une fausse adresse : il ne faisait plus partie de la bibliothèque Mazarine depuis l'année 1784. (Cf. Copie des pièces saisies dans le local que Babœuf occupait lors de son arrestation. Paris, an V, t. I, p. 68.)

Le D<sup>r</sup> Robinet, l'homme qui peut-être connaissait le mieux l'histoire de Sylvain Maréchal, ne semble attribuer

(2) Benoit Malon, Histoire du Socialisme, Paris, 1882, t. I, p. 288.

(4) André Lichtenberger, Le socialisme et la Révolution française. Paris,

1899, p. 48, 49.

<sup>(1)</sup> Theodore D. Woolsey, Communism and socialism in their history and theory, London 1879, p. 104.

<sup>(3)</sup> Anton Menger, Das Recht auf den vollen Arbeitsertrag. 2. Aufl. Stuttgart, 1891, p. 63, 64.

<sup>(5)</sup> Ni Lalande, ni M<sup>mo</sup> Gacon-Dufour, ni les différents dictionnaires biographiques, ne mentionnent que Maréchal a été babouviste. — Ce qui est encore plus frappant : lors du procès contre Babeuf, Darthé et les autres conjurés, son nom n'est jamais prononcé, et nous ne savons pas qu'on ait eu une raison quelconque de le ménager.

aucune valeur à la thèse de Buonarroti, puisqu'il n'en parle même pas dans la note très intéressante (1) qu'il consacre à l'auteur de l'Almanach des honnètes gens, note dans laquelle il lui attribue, sans hésiter, l'écrit anonyme : Dame Nature à la barre de l'Assemblée nationale (Paris, 1791). Ce qui confirmerait la légitimité du mutisme de Robinet, c'est que dans toute l'œuvre signée du nom, des initiales ou d'un pseudonyme de Sylvain Maréchal, on ne rencontre pas d'idées communistes tant soit peu caractérisées. Mieux, parmi les honnêtes hommes, les républicains, auxquels il ouvre ses Almanachs et ses Dictionnaires on ne rencontre ni Münzer, ni Campanella, ni Morelly, ni Mably. Et en y mettant Lycurgue, Platon et Morus il ne dit pas un mot de leurs idées sur la propriété privée.

Si l'on s'en tenait à ces faits, il nous semble qu'on ne saurait adopter l'affirmation de Buonarroti. Mais tout change, dès qu'on admet, avec le D' Robinet et M. Max Nettlau (2), que Maréchal est l'auteur de Dame Nature..... Cette brochure contient en effet non seulement beaucoup des idées, mais même des expressions du Manifeste des Égaux. Voici quelques-unes des affirmations communistes que l'auteur met dans la bouche de Dame Nature parlant, en 1791, aux constituants (3):

« Vous avez aboli quelques distinctions odieuses et révoltantes ; vous avez osé proclamer tous les hommes égaux et libres ; ce

(1) Article: Sylvain Maréchal, dans Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire.

Il nous paratt certain que cette note est due à la plume du Dr Robinet. — Celui-ci, en effet, collectionnant tout ce qui concerne S. Maréchal, avait fait copier pour sa bibliothèque l'Almanach des Républicains, et a laissé parmi ses papiers de multiples notes et extraits sur lui. Cf. Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu le docteur Robinet... en vente à la librairie Lucien Dorbon. Paris, 1909.

(2) M. Nettlau, Bibliographie de l'anarchie. Préface d'Élisée Reclus. Bruxelles, 4897, p. 3.

(3) Cette brochure est rarissime. Nous en devons la communication à l'amabilité de M. A. Barthélemy, consul de France à Genève.

sublime effort, dont l'enfant à la mamelle vous donnoit tous les jours un exemple domestique, qu'a-t-il produit? Parmi les vingt-cinq millions d'hommes dont vous êtes les représentans courageux, je ne vois encore de changemens que dans leur costume. Leurs mœurs sont restées les mêmes, nul amendement dans leur conduite publique, dans leur vie privée. Je vois toujours comme auparavant deux castes bien distinctes, les riches et les pauvres; comme auparavant, malgré la déclaration solennelle des droits de l'homme, s'offrent partout à mes yeux des maîtres et des valets. Une muraille d'airain s'élève encore entre ceux qui ont trop et ceux qui n'ont pas assez. Quand cette séparation injurieuse et affligeante disparoîtra à votre voix, je croirai à la sublimité de vos décrets, à l'efficacité de vos travaux (1). »

« Je crois aux vertus privées, au calme, à la félicité d'une famille entretenue au sein d'une douce médiocrité. — Je ne crois pas du tout aux mœurs publiques, à la tranquillité, au bonheur d'une nation composée de plusieurs millions d'individus amis du luxe (2). »

« En donnant l'existence aux hommes, mon intention assurément n'à pas été d'en faire des riches et des pauvres, des maîtres et des valets, des citoyens et des soldats, ou des prêtres, des représentans ou des représentés (3). »

« Il falloit abandonner à leurs propres forces tous ces êtres nuls composant les castes de la noblesse et du clergé, et retirer le bras nourricier qui les faisoit si gratuitement végéter (4). — Puis remettant en commun tout ce qui avait subi des partages d'une monstrueuse inégalité, vous charger, vous, les représentans de ce que jadis on avait l'impudence d'appeler le troisième ordre, vous charger de procéder, au nom de la nature, à une

<sup>(1)</sup> Dame Nature à la barre de l'Assemblée nationale. — Naturam expellis furcá. Hor. — A Paris, chez les Marchands de Nouveautés. 1791, p. 3.

<sup>(2)</sup> Ibid., p. 9.

<sup>(3)</sup> Ibid., p. 12.

<sup>(4)</sup> C'est là, à côté d'un mot de Mirabeau, peut-être la première esquisse de la théorie de la grève générale expropriatrice.

répartition proportionnée au nombre des individus composant chaque famille, à commencer par celle des Bourbons (1). »

« Je n'aime pas les rois, j'aime encore moins les riches. L'inégalité des biens m'est encore plus odieuse que l'inégalité des rangs, et cependant on en a fait la chaîne qui lie toutes les parties de la société civile. Enfans! je vous le dis en vérité; tant que vous souffrirez parmi vous des riches et des pauvres, vous ne viendrez jamais à bout de vous régénérer. Ce n'est pas que je conseille aux pauvres, dans le régime actuel, de courir sus contre les riches. J'ai permis la violence et les voies de fait aux animaux qui n'ont qu'un instinct brut. Mais les hommes que j'ai doués d'un instinct susceptible de perfectionnement, ne pourraient-ils convenir entre eux d'un arrangement amical? Les riches, une fois bien persuadés qu'ils sont à la merci des pauvres, beaucoup plus nombreux qu'eux, et qu'ils n'auront jamais de jouissances paisibles, seront-ils assez ennemis de leur repos et de leurs intérêts, pour ne pas consentir à un nouveau partage plus égal? (2) »

« Je vous le dis encore : la révolution n'est pas faite ». (3)

Puis Dame Nature s'adresse aux galeries de l'Assemblée nationale et leur esquisse la société future :

« Il ne doit y avoir d'autres distinctions parmi les hommes que celles du sexe, de l'âge et de la famille (4) ».

« L'homme n'est destiné qu'à être époux, père, frère et ami. Qu'ont de commun avec les devoirs attachés à ces noms, les rapports factices désignés sous les titres bizarres de représentans ou

<sup>(1)</sup> Ibid., p. 27, 28.

<sup>- (2)</sup> Ibid., p. 33, 34.

<sup>(3)</sup> Ibid., p. 34. Cf. Manifeste des Égaux : « La révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution bien plus grande, bien plus solennelle, et qui sera la dernière ».

<sup>(4)</sup> *Ibid.*, p. 44. Cf. *Manif. d. É.* « Qu'il ne soit plus d'autre différence parmi les hommes que celles de l'âge et du sexe. »

représentés, électeur ou éligible, prince-peuple, maître-valet, riche-pauvre, magistrat-soldat, prêtre-laïc, étranger-citoyen? (1) »

## Et Dame Nature conclue :

« J'ai tracé (à l'homme) cette espèce de triangle, d'où il ne sort pas impunément. Sois, lui ai-je dit : bon fils, bon époux, bon père, et je me charge du reste. Tant que tu ne seras que cela, je serai avec toi; mais je t'en avertis : je t'abandonnerai à tes propres forces, si tu portes tes vues au-delà de ces trois lignes, proportionnées à ton individu. Du moment que tu les auras franchies, le crime et le malheur t'attendent au-delà (2). »

Jugeant le contenu général du Manifeste des Égaux suffisamment connu, nous n'avons mis en note que les passages contenant des expressions identiques dans les deux écrits. — Or, si l'on tient compte de la situation générale de 1791 et de 1796, il devient très probable que l'auteur de Dame Nature est le même que celui du Manifeste. Reste à savoir si Sylvain Maréchal est bien l'auteur de Dame Nature.

Nous avons déjà dit que le D<sup>r</sup> Robinet et M. Max Nettlau attribuent cet écrit à Maréchal. Et il est, en effet, difficile de ne pas le faire, malgré le silence des biographes et des bibliographes à ce sujet. Le style de l'opuscule est bien celui de Maréchal; l'idéal moral en est celui des autres écrits de cet auteur; on y trouve déjà esquissée la donnée principale et beaucoup de détails du Jugement dernier des rois qu'il devait composer et faire représenter après le 21 janvier 1793 (3);

<sup>(1)</sup> *Ibid.*, p. 45. Cf. *Manif. d. É.* « Disparaissez enfin, révoltantes distinctions de riches et pauvres, de grands et petits, de maîtres et de valets, de gouvernans et de gouvernés. »

<sup>(2)</sup> Ibid., p. 46. Cf. Manif. d. E. « Un seul homme sur la terre plus riche, plus puissant que ses semblables, que ses égaux, l'équilibre est rompu : le crime et le malheur sont sur la terre. »

<sup>(3) «</sup> Puisque Louis XVI n'a pas été capable de cet héroïsme (de fonder le règne de l'égalité), qui empêchoit les différentes nations civilisées de ce globe de se donner le mot le jour des saturnales pour se saisir de la personne de

enfin un manuscrit inédit (1), que M. Noël Charavay n'a pas hésité à attribuer à Sylvain Maréchal, représente la Nature parlant aux hommes.

En présence de cet enchaînement d'arguments peut-on souscrire à l'affirmation de Buonarroti? — Ou pourrait-on objecter que l'auteur du Manifeste des Égaux s'est simplement inspiré dans la forme et dans le fond de Dame Nature, comme le Manifeste communiste de Marx s'est inspiré du Manifeste de la démocratie de Victor Considérant?

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

OTTO KARMIN.

leurs rois, de convenir en même temps d'un rendez-vous général pour rassembler cette poignée d'individus couronnés, et de les reléguer dans une petite île inhabitée, mais habitable, et dont le sol fertile n'attendroit que des bras et une légère culture? On établiroit un cordon de petites chaloupes armées pour inspecter l'île aux rois détrônés, et empêcher les habitans d'en sortir. L'embarras des nouveaux débarqués ne seroit pas mince sans doute; chacun d'eux pour vivre seroit obligé de mettre la main à la pâte. Plus de valets, plus de courtisans, plus de soldats. Il leur faudroit tout faire par euxmêmes. Cette cinquantaine de personnage ne vivroit pas peut-être longtemps en paix, et le genre humain, spectateur tranquille, auroit la satisfaction de se voir délivré de ses tyrans par leurs propres mains. » Dame Nature, p. 30, 31.

(4) Code de la Nature. Manuscrit autographe et inédit de 15 pages 1/2 in-8°.
— Nous ignorons où cette œuvre est actuellement conservée. — Nous en avons trouvé l'analyse dans des notes mises très aimablement à notre disposition par M. Noël Charavay.

